

Commission permanente sur l'examen des contrats

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres**

Mandat SMCE156765005

Accorder un contrat à Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et travaux connexes sur la 16e Avenue, 18e Avenue, 10e Rue et 13e Rue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 3 274 917,54 \$, taxes incluses (contrat 3 089 544,85 \$ + incidences 185 372,69 \$) - Appel d'offres public ST-15-05 (13 soumissionnaires).

Rapport déposé au conseil municipal
Le 25 mai 2015

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission :

Présidente

Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Vice-présidente

Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Membres

M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve

Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont

M. Jean-François Cloutier
Arrondissement de Lachine

M. Richard Deschamps
Arrondissement de LaSalle

Mme Marianne Giguère
Arrondissement du Plateau Mont-Royal

M. Manuel Guedes
Arrondissement de Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles

Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard

Montréal, le 25 mai 2015

M. Denis Coderre
Maire de Montréal
Membres du conseil municipal
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Mesdames,
Messieurs,

Conformément au mandat SMCE156765005, nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente sur l'examen des contrats, le rapport de la commission concernant l'octroi d'un contrat à Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et travaux connexes sur la 16e Avenue, 18e Avenue, 10e Rue et 13e Rue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 3 274 917,54 \$, taxes incluses (contrat 3 089 544,85 \$ + incidences 185 372,69 \$) - Appel d'offres public ST-15-05 (13 soumissionnaires).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Émilie Thuillier
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE156765005

Accorder un contrat à Duroking Construction / 9200-2088 Québec inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et travaux connexes sur la 16e Avenue, 18e Avenue, 10e Rue et 13e Rue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 3 274 917,54 \$, taxes incluses (contrat 3 089 544,85 \$ + incidences 185 372,69 \$) - Appel d'offres public ST-15-05 (13 soumissionnaires).

À sa séance du 6 mai 2015, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le dossier 1156765005. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire*

Le 13 mai 2015, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat SMCE156765005 qui lui avait été confié. Des représentants de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont répondu aux questions des membres de la commission. Ils ont d'abord rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le présent contrat.

Le contrat consiste en des travaux de reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, remplacement des branchements d'aqueduc et d'égout, pavage, bordures et travaux connexes sur la 16e Avenue, 18e Avenue, 10e Rue et 13e Rue.

La Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE) encourage l'utilisation des techniques de réhabilitation sans tranchées pour la réfection des réseaux d'aqueduc afin de minimiser les coûts et les inconvénients notamment sur la circulation et les riverains. Toutefois, dans certaines situations, il peut alors être plus approprié de procéder à des travaux de remplacement.

Selon les résultats du Plan d'intervention intégré (mars 2012), la DGSRE et l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro sélectionnent conjointement les projets les plus prioritaires à être réalisés dans le cadre du PTI. L'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro collabore avec la DGSRE dans la sélection des projets en profitant de l'occasion des travaux souterrains pour bonifier les interventions avec des travaux additionnels sur le réseau de drainage, la réfection complète des chaussées au-delà des tranchées, la réfection complète de trottoirs et de bordures, etc.

Les conduites d'égout sanitaire sont en béton non armé, elles ont été installées en 1956. D'après les inspections réalisées en 2015, ces conduites présentent des cotes d'intégrité structurales (CIS) de 5 et 4. Elles présentent plusieurs anomalies structurales importantes (déformations, bris, factures, etc.). Pour cette raison, il est prévu de procéder à leur remplacement.

Dans le cadre du Programme de réfection du réseau routier local 2015, la Division de la gestion d'actifs de la Direction des transports a mis à la disposition de l'arrondissement un budget de 3 173 000 \$. Le présent contrat représente une phase de réalisation de ces travaux de réfection de rues.

Toutes les rues identifiées sont justifiées techniquement, car les conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire présentent des défaillances reconnues par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT). En effet, elles présentent un ou plusieurs des problèmes suivants :

- le taux de bris des conduites d'aqueduc est supérieur à 3/km/année sur une base de 5 ans;
- une problématique récurrente d'eau rouge;
- des cotes d'intégrité structurales des conduites d'égout (CIS) de 5 et 4.

Un montant équivalent à 10% du contrat a été prévu pour les contingences et est inscrit au bordereau de soumission. Un montant de 185 372,69 \$ est prévu pour couvrir les incidences (toutes taxes incluses) qui permettent de couvrir d'éventuels travaux effectués par des tiers, tels que des analyses de laboratoire, un suivi environnemental, etc., représentant 3 % du coûts des travaux et 3 % représentant des honoraires de surveillance des travaux, pour un total de 6 %.

Un appel d'offres public a été lancé le 24 février 2015 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 12 mars 2015, laissant ainsi un délai de 15 jours aux soumissionnaires pour préparer leur document de soumission. Les annonces ont paru dans le journal Constructo ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Un addenda a été émis. La validité des soumissions est de 140 jours suivant la date d'ouverture.

Sur un nombre de dix-huit preneurs de cahier des charges, treize entrepreneurs ont déposé une soumission incluant la lettre d'autorisation de l'Autorité des marchés financiers. L'analyse des prix soumis révèle qu'ils sont généralement inférieurs à l'estimation.

Le plus bas soumissionnaire présente un prix de 26,9 % inférieur à l'estimation. En particulier, les travaux de réfection de la chaussée et de bordure de rue sont de 40 % inférieurs à l'estimation, tandis que la pose de béton bitumineux est de 29 % inférieure à l'estimation.

Les membres de la commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans le présent dossier.

Ils ont particulièrement apprécié les réponses obtenues en ce qui a trait à l'analyse des écarts de prix entre la soumission de l'adjudicataire proposé et l'estimation réalisée par l'arrondissement ainsi que les écarts de prix entre les différentes soumissions. Les membres ont félicité les représentants de l'arrondissement pour la qualité de leur présentation.

Par ailleurs, les membres ont constaté que la décision d'aller en appel d'offres très tôt en début d'année a eu des effets positifs sur l'ouverture du marché et sur les prix soumis. Une telle approche est donc porteuse sur le plan financier.

Au terme de leurs délibérations, les membres de la Commission permanente sur l'examen des contrats ont estimé avoir scrupuleusement exercé leur devoir de vigilance à l'égard du dossier présenté.

En conséquence, la commission émet le constat suivant.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal:

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE156765005 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.